

ASSURA

2011

Assura SA
Situation financière

Selon circulaire FINMA 16/2 -« Publication assureur »

Table des matières

Synthèse	2
Activité de l'entreprise	3
Résultats de l'entreprise	5
Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	8
Profil de risque	11
Evaluation des actifs et des passifs	17
Gestion du capital	23
Solvabilité	24
Annexes	27
Rapport de l'organe de révision	31
(y c. les comptes annuels)	

Synthèse

Entité du Groupe Assura, désormais 3^e assureur-maladie suisse, la société Assura SA a poursuivi sa croissance en 2018, tant en Suisse romande qu'en Suisse alémanique et comptabilise plus de 508 000 clients au 31 décembre 2018.

La performance financière de la société s'est améliorée puisqu'elle a enregistré un chiffre d'affaires de CHF 347,9 Mio pour l'exercice 2018 contre CHF 337,9 Mio en 2017, avec un résultat net en hausse et s'établissant à CHF 16,1 Mio.

Grâce à une maîtrise de ses coûts de gestion, en ligne avec le développement du portefeuille des assurés, Assura SA a poursuivi sa stratégie orientée vers une stabilité financière à long terme. Cette stratégie s'est notamment traduite par la constitution de réserves supplémentaires, renforçant sa solidité et la qualité de ses fonds propres.

Assura SA a également poursuivi l'amélioration de la structure de son organisation, notamment en renforçant sa gouvernance et ses fonctions de support et de contrôle. L'important projet « Structures » s'est concrétisé début 2018. Avec la centralisation des effectifs dans la société de services Figeas SA, il a permis de rationaliser et simplifier l'organisation interne de l'ensemble du Groupe Assura. De plus, dans le cadre de la délégation opérationnelle à Figeas SA, un programme d'automatisation et de multiples optimisations informatiques et de processus menés en 2018 ont permis de gagner en rapidité et en efficacité dans le contrôle des factures et le remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation. Grâce à des outils de pilotage plus performants, chaque équipe concernée mesure désormais sa contribution à l'ensemble des missions réalisées au service des clients d'Assura SA.

Enfin, le projet de stratégie digitale, lancé en 2018 avec pour objectif d'offrir aux clients de la société des interfaces correspondant aux meilleures pratiques, a connu une importante concrétisation avec la mise en ligne, en décembre, d'un site internet résolument orienté vers les utilisateurs.

Le profil de risque d'Assura SA fait l'objet d'une cartographie précise des risques répertoriés selon leur nature et leur degré d'importance. Il n'a pas connu d'évolution significative en 2018. Enfin, cette même année, la solvabilité de la société reste à un niveau supérieur aux exigences légales et s'avère satisfaisante.

Au rang des priorités stratégiques de l'entreprise, l'amélioration de la qualité de service a continué de bénéficier de mesures dédiées, parmi lesquelles la sensibilisation et la formation des collaborateurs de la société.

Activité de l'entreprise

Assura SA est une société active dans le domaine de l'assurance complémentaire maladie et accident (LCA). Sa gamme de produits d'assurance comprend neuf groupes et a pour vocation de compléter les prestations de l'assurance-maladie de base (LAMal).

Stratégie et opérations

La croissance observée au cours de ces dernières années a permis à Assura SA de consolider sa position à l'échelle nationale, avec plus de 508 000 clients au 31 décembre 2018. Une des priorités stratégiques de la société est de garantir sa stabilité financière sur le long terme. Sa politique de prudence l'a amenée à renforcer ses réserves financières en 2018 et à se doter des provisions nécessaires.

Assura SA poursuit ses efforts pour devenir l'un des acteurs majeurs dans le domaine des assurances complémentaires. Ainsi, en 2018, la société a entrepris de renégocier les principales conventions la liant aux établissements hospitaliers. L'objectif de cette démarche est de renforcer la transparence des processus de facturations pour garantir que toute prestation facturée en assurance complémentaire (LCA) ne soit pas couverte par l'assurance de base (LAMal) et constitue bien une prestation hospitalière supplémentaire. Par ailleurs, des négociations ont eu lieu pour limiter les hausses des primes des produits d'assurance complémentaire Optima et Optima Plus dans les prochaines années, sans réduire l'accès global aux prestations des assurés concernés. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le choix offert aux assurés reste très large, tout en étant focalisé sur les cliniques et hôpitaux offrant les meilleures conditions.

Assura SA bénéficie du support de Figeas SA, société de services du Groupe Assura. Cette dernière a développé des solutions à forte valeur ajoutée adaptées aux attentes de ses partenaires-clients, en termes de productivité, de coûts et de rentabilité. Ces services sont facturés selon le principe de pleine concurrence et correspondent à la gestion administrative de certains secteurs. Les services refacturés couverts sont, en particulier, la gestion des ressources humaines, la finance, l'informatique, les services actuariels ainsi que les services juridiques, de compliance et de gestion des risques. Grâce au savoir-faire de Figeas SA, Assura SA bénéficie pleinement des synergies dégagées par cette mise en commun d'activités de support.

L'année 2018 a aussi été marquée par l'implémentation opérationnelle d'un important projet, dénommé « Structures », visant à rationaliser et à simplifier l'organisation interne du Groupe. En ont notamment résulté: le regroupement de l'ensemble du personnel du Groupe Assura au sein de Figeas SA au 1^{er} janvier 2018, la réactualisation du cadre contractuel intersociétés en phase avec les exigences réglementaires en matière d'outsourcing ainsi que la définition et la mise en oeuvre d'un nouveau modèle d'allocation des coûts, plus en phase avec l'organisation de la société et conforme aux bonnes pratiques de la branche.

Actionnariat et structure juridique

La société Assura SA, dont le siège est à Pully, est détenue à 84.3 % par la société Assura Holding SA, à 10 % par le fonds de prévoyance du Groupe Assura (ex fonds de prévoyance Divesa) et à 5.7 % par elle-même; et Assura Holding SA détient, 100 % de la société Figeas SA, société de services du Groupe Assura.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faîtière du Groupe.

Assura SA opère sur l'ensemble du territoire suisse à travers deux sites principaux : Berne et Lausanne.

Les comptes statutaires annuels sont révisés par la société Ernst & Young SA (Lausanne), dont le réviseur responsable est M. Blaise Waegli. Ils sont conformes à la loi suisse (Code des obligations) et aux statuts.

Résultats de l'entreprise

Assura SA présente un bénéfice net en amélioration de CHF 16.1 Mio pour l'année 2018 contre un résultat de CHF 12.5 Mio lors de l'exercice précédent.

Résultat technique

Primes

Les primes ont augmenté de 2.8% par rapport à 2017. Elles représentent un montant de CHF 347 Mio en 2018 (CHF 338 Mio en 2017) résultant de la production nette des produits et d'une croissance maîtrisée du nombre moyen de contrats.

Le portefeuille d'Assura SA au 31.12.2018 représente plus de 508 000 polices, en croissance de 1.0 % par rapport à 2017.

Prestations et sinistres

Les charges des sinistres pour propre compte ont diminué de 12.0 % en 2018 par rapport à 2017, représentant un total de CHF 264 Mio (CHF 300 Mio en 2017). Le ratio de sinistralité, soit le rapport entre les charges de sinistres et prestations pour propre compte et les primes acquises pour propre compte, s'établit à 76 % en 2018, contre 89 % en 2017.

Au-delà de l'évolution de notre portefeuille de produits et de l'augmentation des coûts de la santé, les charges des sinistres pour propre compte diminuent en raison d'une moindre attribution aux provisions techniques. Les provisions techniques sont jugées suffisantes et l'attribution à ces dernières se fait selon le plan d'exploitation d'Assura SA validé par la FINMA.

Frais d'acquisition et de gestion

Les frais de gestion (frais de personnel, commissions et autres frais administratifs) sont en ligne avec la croissance du portefeuille. Les frais d'acquisition et de gestion pour propre compte sont restés stables à CHF 58 Mio en 2018, par rapport à 2017 (CHF 58 Mio). Cette stabilité traduit les efforts d'optimisation des coûts réalisés en 2018.

Le résultat de l'activité technique d'assurance d'Assura SA est en conséquence de CHF 26 Mio sur l'exercice 2018 contre un résultat de CHF -21 Mio en 2017. Le ratio combiné (somme du ratio de frais et du ratio de sinistres) s'améliore à 93 % contre 106 % en 2017.

Résultat financier

Produits des placements

Montants en CHF	Produits des placements 2018	Plus-values réalisées 2018	Plus-values non réalisées 2018	Total 2018
Biens immobiliers	7'605'955	292'858	-	7'898'813
Titres à revenu fixe	2'050'535	1'052'801	-	3'103'336
Actions	1'667'093	149'068	2'868'114	4'684'275
Autres placements	5'047'711	7'144'814	12'367'454	24'559'979
Total	16'371'294	8'639'541	15'235'568	40'246'403

Montants en CHF	Produits des placements 2017	Plus-values réalisées 2017	Plus-values non réalisées 2017	Total 2017
Biens immobiliers	8'092'451	143'703	-	8'236'154
Titres à revenu fixe	1'566'634	976'824	-	2'543'458
Actions	1'629'083	1'504'709	4'995'521	8'129'313
Autres placements	7'949'399	17'305'867	8'742'836	33'998'102
Total	19'237'567	19'931'103	13'738'357	52'907'027

Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en CHF	Charges de gestion 2018	Moins-values réalisées 2018	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2018	Total 2018
Biens immobiliers	-1'414'889	-	-1'848'876	-3'263'765
Titres à revenu fixe	-871'199	-2'819'198	-	-3'690'397
Actions	-40'834	-259'761	-6'165'606	-6'466'201
Autres placements	-532'175	-6'920'046	-25'161'881	-32'614'102
Total	-2'859'097	-9'999'005	-33'176'363	-46'034'465

Montants en CHF	Charges de gestion 2017	Moins-values réalisées 2017	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2017	Total 2017
Biens immobiliers	-1'519'639	-43'756	-1'841'785	-3'405'180
Titres à revenu fixe	-265'802	-297'506	-	-563'308
Actions	-66'217	-17'208	-78'004	-161'429
Autres placements	-609'687	-26'583'644	-4'636'159	-31'829'490
Total	-2'461'345	-26'942'114	-6'555'948	-35'959'407

Autres impacts notables

Les produits extraordinaires 2018 s'élèvent à KCHF 857 (CHF 2.3 Mio en 2017), il s'agit du solde non redistribuable en faveur des assurés (intra-muros). Ce montant a été entièrement attribué aux provisions techniques (provisions de vieillissement) des produits d'assurances complémentaires d'hospitalisation semi-privées et privées.

Le montant des fonds propres progresse grâce au bénéfice net réalisé et s'élève à CHF 69.4 Mio pour l'année 2018. Aucune affectation aux réserves légales, issue du bénéfice, n'a été effectuée.

Résultat par branche

La branche accident est composée des quatre produits de la gamme Prévisia (Prévisia, Prévisia +, Prévisia Maxi et Prévisia Extra). Les charges de dotation aux provisions techniques étant moindres pour la branche accident, celle-ci est à nouveau bénéficiaire alors que la branche maladie reste déficitaire. Les informations quantitatives du résultat par branche sont reprises en annexe du présent document.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation de la société ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle.

Composé de sept administrateurs indépendants, le Conseil d'administration a pour missions principales l'adoption des grandes orientations stratégiques et le suivi de leur mise en oeuvre. A cet effet, le Conseil d'administration a institué quatre comités permanents chargés d'approfondir certaines thématiques et de préparer la prise de décisions stratégiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements ainsi que du Comité de nomination et de rémunération.

La conduite des affaires est déléguée à la Direction générale qui veille à l'application des décisions arrêtées par le Conseil d'administration. Dans ce contexte, il lui appartient, entre autres, de prendre les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques fixés par ce dernier.

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la fondation faitière du Groupe; son Conseil de fondation est composé de six membres.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé d'un président, M. Jean-Luc Chenaux, d'un vice-président, M. Eric Bernheim, et de cinq membres, Mmes Sandra Hauser et Barbara Staehelin ainsi que MM. Bruno Pfister, Marc Joye et David Queloz.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements et du Comité de nomination et de rémunération. Durant l'année 2018, le Conseil d'administration a tenu six séances ordinaires, quatre workshops et une journée de séminaire stratégique. Lors de l'Assemblée générale du 27 avril 2018, ont été renouvelés les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration.

En avril 2019, le Conseil a arrêté les comptes sociaux et consolidés 2018 et s'est, notamment, prononcé sur les grandes orientations et décisions stratégiques de la société.

Direction générale

La Direction générale est composée du directeur général, M. Ruedi Bodenmann, et de neuf membres en charge des activités opérationnelles de l'entreprise, à savoir Mme Valérie Krumm ainsi que MM. Abdelaziz Amraoui, Danilo Bonadei, Jacques-Henri Diserens, Sylvain Gadenne, Patrick Grandfils Vincent Hort, Martin Albrecht (dès le 27.08.2018), Géry Gedlek (dès le 01.01.2018).

Au cours de l'exercice 2018, la Direction générale s'est réunie sur une base bimensuelle.

Système de gestion des risques et de contrôle interne

Le système de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe Assura s'articule autour de trois lignes de défense principales :

- La première ligne de défense est constituée des Départements Marketing & Distribution, Technique d'assurance, Prestations, Développement & Assurances complémentaires, Informatique, Finances, Secrétariat général et Ressources humaines. Elle est en charge de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en oeuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et leur documentation). Elle comprend notamment des fonctions de contrôle permanent dans les départements les plus importants. Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe les fonctions dédiées à la gestion et prévention des risques. Elle comprend notamment les fonctions de gestion des risques et de l'appétit au risque, de contrôle interne, de conformité, de sécurité informatique, de continuité d'activité, et de contrôle des travaux actuariels (fonction Actuaire Responsable). Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques est correctement identifié et évalué par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et bien mis en oeuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la première ligne et s'assure de la bonne réalisation des contrôles clés. Elle pilote également le système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.
- La troisième ligne de défense est la Fonction Audit interne.

Rôles et responsabilités des acteurs du Système de Contrôle Interne (SCI)

Le Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura Holding SA, d'Assura-Basis SA, d'Assura SA et de Figeas SA. Le Conseil d'administration, du fait des statuts de la société et des obligations légales, définit un système de contrôle interne adéquat et le surveille. Il décide également de la politique des risques et surveille leur évolution. Les exigences du Conseil d'administration concernant la gestion des risques et du SCI sont détaillées dans un Règlement spécifique ainsi que dans une « Stratégie de risques ».

Le Comité d'audit et des risques (CAUD)

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision (société d'audit externe). Durant l'année 2018, le Comité d'audit et des risques a tenu six séances.

L'organe de révision externe

L'organe externe établit, chaque année, un rapport détaillé à l'intention du Conseil d'administration sur le SCI, conformément à l'article 728b alinéa 1 CO. Il atteste de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes.

L'Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à la société une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide la société à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

La Direction générale

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du maintien et du développement du système de contrôle interne et de gestion des risques. En leur qualité de « spécialistes métiers », les directeurs sont responsables d'identifier et d'évaluer les risques spécifiques à leur activité, de s'assurer des contrôles en place, de leur exécution et de leur documentation de ceux-ci, ainsi que de la mise en œuvre d'actions (mesures) de réduction des risques.

Actuaire responsable

L'Actuaire responsable satisfait aux responsabilités qui lui incombent en vertu des exigences légales et réglementaires. Il a notamment pour rôle le contrôle et la validation des travaux actuariels suivants :

- la fortune liée;
- les provisions actuarielles;
- les éléments actuariels des tarifs des nouveaux produits;
- les adaptations tarifaires des produits existants;
- les rentabilités par produit;
- les planifications actuarielles.

Compliance ou Conformité

La Compliance comprend l'ensemble des mesures permettant de s'assurer que la société, ses organes et ses collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent également l'observation de règles internes de comportement et d'éthique professionnelle.

Direction des Risques

Le Conseil d'administration définit et formalise la stratégie de risques, l'appétit et la tolérance au risque du Groupe et notamment ceux de la société Assura SA.

La Direction des Risques s'assure de :

- l'existence d'un système de contrôle interne conforme aux objectifs et au degré de tolérance aux risques de l'entreprise;
- la mise en place et du bon déroulement de la gestion des risques avec une remise en cause lors de chaque étape (identification, évaluation, gestion et contrôle des risques);
- la documentation de l'organisation-tâches-compétences du SCI;
- toute la procédure d'identification des risques principaux et processus majeurs, des directives et des processus internes de l'entreprise.

Profil de risque

Assura SA répartit ses risques selon une classification qui distingue les risques opérationnels, les risques financiers (i.e. risques liés aux marchés financiers & risques liés aux actifs d'Assura SA), les risques actuariels, et les risques stratégiques.

Les informations quantitatives sur les risques financiers et sur les risques actuariels sont indiquées dans la partie du présent rapport concernant la solvabilité de l'entreprise.

Risques opérationnels

Compte tenu de l'activité de la société, les risques de perte de savoir-faire et d'incapacité à assurer les niveaux de production requis liés au taux de rotation et à l'absentéisme sont des risques opérationnels importants.

Enfin, le risque de réclamations et litiges (assurés) est également un risque opérationnel important impliquant potentiellement une perte de clients.

Risques financiers

Les principaux risques de crédit sont représentés par les contreparties bancaires et de gestion d'actifs d'Assura SA. Le risque est atténué par un monitoring régulier des notations de crédit de ces contreparties. Par ailleurs, le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi spécifique repris dans un rapport séparé conformément à la Circulaire FINMA 2013/5 « Liquidités des assureurs ».

Risques actuariels

Ils représentent les risques liés directement ou indirectement à un travail actuariel, que ce soit en amont de la souscription des contrats (e.g. tarification), au moment de la souscription (e.g. si les profils d'assurés souscrits ne sont pas alignés avec les hypothèses de la tarification) ou après la souscription (e.g. sinistralité, provisionnement).

Sur le plan actuariel, le risque majeur pour Assura SA est le risque de dérive de la sinistralité hospitalière et le risque lié à la baisse de rentabilité du portefeuille des produits non-hospitaliers. L'insuffisance des provisions techniques est également un risque actuariel significatif.

Risques stratégiques

Hormis les risques juridiques et fiscaux usuels, les principaux risques (du point de vue de l'évaluation de leurs impacts financiers) concernant l'environnement d'affaires, sont le risque lié à de possibles changements de réglementation (par exemple, le risque d'une diminution des participations cantonales ou induisant une erreur de tarification), le risque de perte de compétitivité stratégique et le risque de non-conformité avec les réglementations émises par la FINMA.

Concentration de risques

Les principales concentrations de risques auxquelles la société est confrontée proviennent de son fort positionnement sur l'Arc lémanique, à savoir une concentration élevée de ses assurés et de son parc immobilier sur le canton de Vaud.

De plus, le fait qu'Assura SA exerce exclusivement son activité dans le domaine de l'assurance- santé complémentaire, et exclusivement en Suisse, crée une concentration de risques spécifiques.

Enfin, le fait que la plupart des produits d'Assura SA soient tarifés selon une structure basée sur l'âge de l'assuré au moment de la souscription du contrat (système dit « à âge d'entrée ») crée une concentration de risques sur certains facteurs comme la mortalité ou l'anti-sélection.

Système de gestion des risques

Les processus du système de gestion des risques & contrôle interne du Groupe Assura sont composés :

- D'une part de processus de « contrôle des risques » permettant d'identifier, d'évaluer, de contrôler et de gérer l'ensemble des risques du Groupe Assura. Ils regroupent l'identification et l'évaluation des risques, la surveillance et le contrôle, la gestion des incidents/accidents ainsi qu'une revue de l'efficacité des contrôles (missions d'audit interne et recommandations) ;
- D'autre part de processus de « pilotage des risques » contribuant à optimiser la prise en compte des risques dans le pilotage du Groupe Assura. Ils concernent notamment le support au pilotage stratégique, le support au pilotage opérationnel (fiabilisation des processus), la diffusion de la culture de risque (formations et communication) ainsi que l'aspect reporting.

Le Groupe Assura est doté d'un système d'information (outil de cartographie des risques) et d'outils de qualité (modèle interne SST, matrices Excel), permettant de mettre en œuvre sa stratégie de risques et répondant à des objectifs précis en matière de capacités fonctionnelles, de fiabilité, de flexibilité d'utilisation, de portabilité, d'évolutivité, de performance, de traçabilité et de documentation.

Outils utilisés pour réduire le risque et processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Assura SA utilise de nombreux outils pour réduire les risques, et mets en oeuvre de nombreux processus destinés à surveiller leur efficacité durable. Les principaux sont mentionnés ci-dessous.

Outils & processus spécifiques aux risques opérationnels

La catégorie «Risques opérationnels» chez Assura SA comprend les risques suivants : risques sur les processus métiers (interne ou sous-traités), risques opérationnels externes ; risques de modélisation ; risques IT ; risques RH ; risques de conformité ; risques juridiques et fiscaux.

• Risques sur les processus métiers

Les outils utilisés pour réduire les risques sur les processus métiers comprennent notamment :

- La formalisation de l'ensemble des contrôles dans la cartographie des risques & contrôles, avec le lien entre les contrôles et les risques ;
- La définition d'une « liste des contrôles-clés », qui sont les contrôles considérés comme cruciaux pour l'activité ; ces contrôles-clés font alors l'objet d'une revue systématique indépendante de type « *operating effectiveness* » de la part de la 2^e ligne de défense ;
- Le processus de gestion des incidents significatifs : tous les incidents significatifs qui surviennent font l'objet d'une analyse détaillée, associant la 1^{ère} et la 2^e ligne de défense, qui permet de comprendre quels sont les contrôles qui n'ont pas fonctionné ou qui sont manquants.

• Risques opérationnels externes

Les outils utilisés pour réduire les risques opérationnels externes comprennent notamment :

- Des plans de continuité d'activité (« BCM ») pour chacun des sites géographiques significatifs, qui permettent en cas de grave problème d'assurer une reprise de l'activité dans des conditions acceptables ; ces plans de continuité d'activité font l'objet de tests en conditions réelles au moins une fois tous les trois ans ;
- Un « Comité Sûreté-Sécurité », présidé par le Directeur financier, chargé d'évaluer continuellement la sécurité globale des activités et de renforcer la sécurité là où cela est pertinent ;

• Risques de modélisation

Les outils utilisés pour réduire les risques de modélisation comprennent notamment :

- Des revues internes indépendantes sur les travaux de modélisation,
- Des revues externes, comme la revue de l'Actuaire Responsable ;

• Risques IT

Les outils utilisés pour réduire les risques IT comprennent notamment :

- Le « *Groupe de Gestion de la Sécurité IT* » (« GGSi »), présidé par le *Chief Risk Officer*, organise le dialogue entre toutes les parties prenantes internes de la sécurité IT, et notamment le Directeur IT, le RSSI (« *Responsable de la Sécurité du Système d'Information* »), le Responsable de la sécurité IT opérationnelle, le Responsable réseaux & infrastructures, le Responsable AS/400 ;
- Le tableau de bord des activités opérationnelles de sécurité IT recense les cyber-menaces directes, à la fois en termes de réalisation d'attaques (ex: nombre d'attaques par des virus, des malwares, des chevaux de Troie, des spams, etc.) et en termes d'indicateurs de faiblesse IT (ex: nombre de serveurs pas à jour de leurs patches de sécurité, proportion cryptée des flux entrants/sortants, etc.)

• Risques RH

Les outils utilisés pour réduire les risques RH comprennent notamment :

- L'utilisation d'un prestataire et d'un outil spécifique à la gestion des risques RH ;
- Le travail en continu avec des prestataires spécialisés pour réduire les risques RH

• Risques de conformité

Les outils utilisés pour réduire les risques de conformité comprennent notamment :

- L'ensemble des travaux de la fonction Conformité, et notamment ses contrôles thématiques sur des processus spécifiques d'Assura SA ;
- L'analyse systématique des nouvelles réglementations publiées par les autorités, avec un plan d'action précis pour leurs mise en œuvre ;

• Risques juridiques et fiscaux

Les outils utilisés pour réduire les risques juridiques comprennent notamment :

- Les contrats signés par Assura SA font l'objet d'une revue préalable de la part du Service Juridique.
- Le travail en continu avec des partenaires spécialisés pour réduire les risques juridiques et fiscaux.

Outils & processus spécifiques aux risques financiers

La catégorie « Risques financiers » chez Assura SA comprend les risques suivants: risques de marché (i.e. risques liés aux marchés financiers); risques de crédit; risques de liquidité. Ces risques financiers font l'objet d'un suivi régulier par le comité IFRC (Investment and Financial Risks Committee) notamment, dans le cadre de la stratégie de placement en vigueur (« *Strategic Investment Framework* »).

• Risques de marché

Les outils utilisés pour réduire les risques de marché comprennent notamment :

- Les risques de marché font l'objet d'un budget de risques financiers, décidé chaque année par la Direction Générale en fonction des objectifs d'Assura SA, de sa situation financière et de ses contraintes de solvabilité et de risque.
- Les risques « actions » font l'objet de couverture contre certains risques baissiers par l'utilisation de produits dérivés.
- Les risques « taux de change » sont principalement couverts par l'utilisation de produits dérivés.

• Risques de crédit

Les outils utilisés pour réduire les risques de crédit comprennent notamment :

- Les risques de crédit sont encadrés par la « *Investment Policy* », qui fixe des contraintes en termes de qualité de signature et de diversification pour les titres financiers acquis.
- Les risques de crédit font l'objet d'un contrôle et d'un suivi mensuels, qui permettent de suivre le niveau de risque de crédit pris par Assura SA.

• Risques de liquidité

Les outils utilisés pour réduire les risques de liquidité comprennent notamment :

- Un suivi de la liquidité est réalisé mensuellement par le comité IFRC sur la base d'une planification détaillée et optimisée des liquidités à deux ans.
- Une « marge de prudence » concernant le niveau minimum de liquidités à conserver en tout temps a été définie par le Département des Risques, et est intégrée dans la planification des liquidités.

Outils & processus spécifiques aux risques actuariels

La catégorie « Risques actuariels » chez Assura SA comprend les risques suivants : risques de tarification actuarielle ; risques d'aléa sur la sinistralité ; risques de provisionnement ; risques de tarification commerciale et de souscription.

• Risques de tarification actuarielle

Les outils utilisés pour réduire les risques de tarification actuarielle comprennent notamment :

- Les calculs de tarification actuarielle sont revus par l'Actuaire Responsable, qui est indépendant de l'équipe qui prend les décisions de tarification et réalise ces calculs .

• Risques d'aléa sur la sinistralité

Les outils utilisés pour réduire les risques d'aléa sur la sinistralité comprennent notamment :

- Un programme de maîtrise des coûts hospitaliers a été mis en place pour réduire les abus ou imperfections constatés dans certaines situations. Ceci se traduit notamment par la mise à jour régulière des hôpitaux & cliniques privées inscrits sur la liste des établissements agréés pour les produits d'assurance hospitalière d'Assura SA.

• Risques de provisionnement

Les outils utilisés pour réduire les risques de provisionnement comprennent notamment :

- Un nouveau système de financement a été spécifiquement mis en place pour les produits hospitaliers fonctionnant selon le mécanisme tarifaire dit «à âge d'entrée», qui vise l'équilibre financier à long terme de ces produits grâce à des adaptations tarifaires étalées dans le temps;
- Les calculs de provisionnement sont revus de manière indépendante par l'Actuaire Responsable.

• Risques de tarification commerciale et de souscription

Les outils utilisés pour réduire les risques de tarification commerciale et de souscription comprennent notamment :

- Assura SA poursuit une stratégie de tarification et de souscription prudente: les risques correspondant sont gérés notamment par la mise en oeuvre d'un questionnaire médical aligné avec la structure de risque des produits d'assurance.
- Le processus de sélection médicale lors de la souscription est mis en oeuvre par le Département des Prestations, de manière indépendante du Département des Ventes.

Evaluation des actifs et des passifs

La fortune d'Assura SA est notamment constituée de plusieurs comptes de dépôt selon des allocations de placement déterminées par le Comité d'investissement et des risques financiers (IFRC), suivant une approche de type actif-passif (ALM), contrôlée par le Comité de placements et par le Conseil d'administration et régie par les directives y relatives. L'ensemble des actifs du bilan a été appréhendé avec une approche mettant en évidence la valeur réelle des actifs, soit leur valeur proche du marché.

La comparaison des valeurs statutaires et des valeurs de marché des placements à la date du bilan du 31.12.2018 se présente ainsi :

Montants en milliers de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2018	Valeur de marché au 31.12.2018
Biens immobiliers	94'824	144'503
Participations	-	-
Titres à revenus fixe	534'031	534'970
Actions	25'031	25'031
Autres placements :	326'214	326'214
- Fonds de placements immobiliers	81'416	81'416
- Fonds de placements actions	67'448	67'448
- Fonds de placements obligations	81'096	81'096
- Fonds monétaires	96'254	96'254
Total placements	980'100	1'030'718

Les valeurs statutaires et de marché (évaluées à des fins de solvabilité) des actifs au 31.12.2018 sont les suivantes :

Montants en milliers de CHF	Valeur de marché au 01.01.2019		Valeur statutaire au 31.12.2018		Valeur de marché au 31.12.2018	
Placements et investissements	1'204'561	99%	1'153'943	99%	1'204'561	99%
Autres actifs	14'555	1%	14'555	1%	14'555	1%
Total actif	1'219'116	100%	1'168'498	100%	1'219'116	100%

Le tableau ci-dessous reporte les placements et investissements par classe d'actifs au 31.12.2018 :

Montants en milliers de CHF	Valeur de marché au 01.01.2019		Valeur statutaire au 31.12.2018		Valeur de marché au 31.12.2018	
Avoirs en compte	172'505	14%	172'505	15%	172'505	14%
Terrains et bâtiments	144'503	12%	94'824	8%	144'503	12%
Fonds de placements (y c. actifs immo.)	326'214	27%	326'214	28%	326'214	27%
- Fonds de placements actions	67'448	5%	67'448	6%	67'448	5%
- Fonds de placements obligations	81'096	7%	81'096	7%	81'096	7%
- Fonds en instruments du marché monétaire	96'254	8%	96'254	8%	96'254	8%
- Fonds de placements immobiliers & actions immobilières	81'416	7%	81'416	7%	81'416	7%
Obligations en ligne directe	534'970	45%	534'031	47%	534'970	45%
Actions en ligne directe	25'031	2%	25'031	2%	25'031	2%
Instruments financiers dérivés	1'338	0%	1'338	0%	1'338	0%
Total placements et investissements	1'204'561	100%	1'153'943	100%	1'204'561	100%

NB: Depuis 2013, il n'y a plus de produits structurés en direct, de hedge funds et de matières premières dans le portefeuille.

Actifs obligataires

Pour les obligations en direct, la valeur statutaire est obtenue par la méthode dite du coût amorti, prenant en compte la valeur d'amortissement des coûts (la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est répartie sur la période qui reste à courir en sommes égales, à comptabiliser comme amortissement à chaque bouclage du bilan). A contrario, la valeur de marché est égale à la valeur boursière à la clôture des marchés le 31.12.2018, respectivement à l'ouverture le 01.01.2019.

Placements immobiliers indirects

Nous considérons ici uniquement les actions immobilières et les fonds immobiliers dont la valorisation comptable au 31.12.2018, respectivement au 01.01.2019, est prise comme valeur de marché. La valeur de marché est déterminée par notre banque dépositaire.

Actions

Les valeurs statutaires au 31.12.2018, respectivement au 01.01.2019, sont prises comme valeur de marché. Ce type d'actifs (hors actions immobilières) représente environ 8 % des placements bruts.

Le risque lié aux actions (hors actions immobilières) a augmenté durant l'année 2018 du fait d'une réduction des couvertures en place à la fin 2017, se traduisant à la fin 2018 par une exposition nette

aux actions de l'ordre de 4 % du portefeuille. La couverture restante est imparfaite, étant donné qu'elle constitue une couverture statique (aucune adaptation en dehors des renouvellements, sauf en cas de changement majeur ou de grosse variation de cours) et du fait que le risque de base résiduel non couvrable reste minime. Les chiffres présentés ci-dessus ne prennent pas en compte les couvertures mises en place afin de présenter les chiffres affichés au bilan.

Placements à court terme et liquidités

Les avoirs en compte (comptes courants) sont composés du solde des comptes courants de placements et des comptes de marges (pour les futures) d'Assura SA au 31.12.2018.

Les instruments financiers dérivés sont composés du gain non réalisé des instruments dérivés (change à terme) opérés par nos gérants sur leurs dépôts afin de couvrir le risque de change alors que les pertes non réalisées sont au passif.

Les liquidités relatives aux placements sont déposées sur des comptes courants auprès de notre banque dépositaire et sont libellées en diverses monnaies. Le risque de change est très peu significatif compte tenu des couvertures sur change effectuées à l'aide de ventes à terme sur devises (couvertures statiques).

Autres placements

Les placements en instruments du marché monétaire ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire compte tenu de leur horizon à court terme et de leur faible volatilité. Le risque de change est très faible étant donné les couvertures actuellement en vigueur.

Placements immobiliers directs

Leur valorisation comptable au 31.12.2018, respectivement au 01.01.2019, est différente de la valeur de marché. En effet, la valeur de marché est déterminée par des expertises établies par différents partenaires en utilisant la méthode des cash-flows futurs actualisés.

Les placements immobiliers directs sont composés d'immeubles résidentiels et d'utilisation mixte ainsi que de bureaux et de bâtiments administratifs sur le territoire suisse.

Autres actifs

Les autres types d'actifs, à savoir les immobilisations corporelles et incorporelles (amorties aux taux fiscalement admis), les créances ainsi que les comptes de régularisation ne présentent pas d'écart entre la valeur statutaire et la valeur de marché. En ce qui concerne les liquidités, le risque est limité étant donné les montants en question par rapport à la taille du bilan. Le montant nominal des liquidités est considéré comme une estimation de la valeur de marché de ces liquidités.

Engagements (« best estimate »)

Le montant des provisions techniques au 31.12.2018 représente CHF 1'001 Mio.

Bilan et retraitement des réserves techniques et non techniques au 31.12.2018:

Provisions techniques

La valeur brute et la valeur nette des provisions pour engagement d'assurance au 31.12.2018 sont identiques :

Montants en milliers de CHF	Valeur nette au 31.12.2018	Valeur nette au 31.12.2017
Provisions pour sinistres en cours	77'154	78'336
Autres provisions techniques :	922'153	881'866
- Provisions de sécurité et pour fluctuation	262'546	232'581
- Provisions de vieillissement	601'102	592'240
- Autres provisions techniques:	58'505	57'045
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1'758	3'741
Total provisions techniques	1'001'065	963'943

La valeur proche du marché des provisions techniques diffère de la valeur statutaire et est indiquée dans le chapitre qui traite de la solvabilité.

Au 31.12.2018, les provisions techniques d'Assura SA sont composées des provisions suivantes :

- La provision pour sinistres en cours a pour objet la prise en charge de sinistres survenus durant l'exercice mais non encore liquidés car non annoncés par l'assuré ou en attente de paiement. Afin de tenir compte des frais de gestion liés au règlement des sinistres, la provision est renforcée de 4 %.
- La provision reports de prime a pour objet de quantifier la fraction des primes encaissées et non échues à la date d'établissement du bilan.
- La provision de vieillissement a pour objectif, d'une part, de couvrir les pertes techniques futures des cinq produits d'hospitalisation fermés (Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco et Priveco Plus) afin de pouvoir équilibrer les résultats d'assurance de ces produits et, d'autre part, de répartir les différences, positives et négatives, observées entre les prestations futures attendues (basées sur des estimations actuelles) et les tarifs en vigueur des autres produits. Sa valeur statutaire est sa valeur au passif à la clôture de l'exercice et correspond uniquement aux pertes techniques futures des cinq produits d'hospitalisation fermés étant donné que la différence entre les prestations futures attendues et les tarifs en vigueur des autres produits est négative, donc mise à zéro en univers statutaire.
- La provision spécifique de placements permet, au bénéfice des assurés, de lisser l'impact d'éventuels résultats des placements négatifs inférieurs au taux de référence de la BNS (en territoire négatif) sur les provisions de vieillissement des cinq produits d'hospitalisation fermés (Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco et Priveco Plus). L'objectif de cette provision est de ne pas modifier le rendement alloué à terme à ces mêmes provisions de vieillissement.

- La provision de fluctuation couvre la volatilité au sens du Cm 18 de la circulaire FINMA 2010/3, soit les incertitudes qui pèsent sur la détermination des provisions pour sinistres et de vieillissement (risque de sécurité et de paramètre) ainsi que les fluctuations aléatoires inhérentes à la survenance des sinistres (risque de fluctuation au sens strict). Elle vise à absorber tout ou partie, aussi bien des résultats défavorables de liquidation des sinistres que des fluctuations dans la charge des sinistres. La valeur statutaire de cette provision est la valeur au passif à la clôture de l'exercice.
- La provision de sécurité couvre la volatilité au sens du Cm 19 de la circulaire FINMA 2010/3, soit les risques qui ne sont pas directement liés aux produits mais qui sont, d'une manière générale, liés à l'exploitation de l'assurance. Cette provision est calculée en fonction du niveau de risque total auquel Assura SA est confrontée, lui permettant de renforcer sa capacité d'absorption de ce risque. La valeur statutaire de cette provision est la valeur au passif à la clôture de l'exercice.
- La provision orthodontie a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture d'orthodontie prévue dans les produits Denta et Denta +.
- La provision Décès a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture vie entière accordée par le produit « Décès ».
- La provision pour restitution des primes Complementa Plus est constituée pour attribuer le rabais de primes pour absence de prestations prévu à l'article 12 des conditions spéciales d'assurance de ce produit.

Autres provisions

- La provision pour risques liés aux placements de capitaux correspond à la réserve de fluctuation de valeurs, calculée selon un taux de fluctuation empirique par catégorie d'actifs.
- Les dettes nées d'opérations d'assurance regroupent les engagements envers les preneurs d'assurance (y c. les primes encaissées d'avance), ainsi que les dettes envers les agents et les intermédiaires.
- Les autres passifs regroupent les dettes envers les tiers ainsi que les dettes contractées envers les sociétés du Groupe.
- Les passifs de régularisation regroupent les commissions, les impôts de l'année courante, ainsi que les autres passifs de régularisation.
- Les dettes sur instruments financiers dérivés correspondent aux pertes non réalisées des instruments dérivés.
- La garantie Previsia Maladie cédée à Generali.
- La garantie Assuralex cédée à Orion.

Etant donné que les prestations dont les risques sont transférés sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA.

Valeur d'instruments de transfert de risque

Les garanties suivantes sont transférées sur la base d'un contrat de coassurance ou de courtage :

- prestations d'assistance transférées à 100 % à SOS Assistance;
- prestations liées à l'assurance annulation sont transférées à 100 % à L'Européenne Assurance Voyage SA;
- garantie Previsia Maladie cédée à Generali;
- garantie Assuralex cédée à Orion.

Etant donné que les prestations dont les risques sont transférés sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA. Il n'y a donc pas lieu de parler d'écart par rapport à l'évaluation proche du marché.

Gestion du capital

Assura SA a mis en place et continue de développer une stratégie de planification de capital lui permettant de respecter, en tout temps, les objectifs de solvabilité réglementaire applicables. Cette stratégie s'appuie sur des prévisions pluriannuelles avec un scénario de base et des scénarii alternatifs. L'objectif de la planification du capital est d'être solvable en tout temps.

Le montant des fonds propres statutaires d'Assura SA s'élève à près de CHF 69.4 Mio au 31.12.2018 et se compose d'un capital-actions d'un montant de CHF 8.0 Mio, de réserves légales d'un montant de CHF 2.0 Mio, de réserves légales issues du bénéfice d'un montant de CHF 4.1 Mio environ, de la réserve libre d'un montant de CHF 24.4 Mio environ, des bénéfices reportés d'un montant de CHF 14.8 Mio environ et du bénéfice réalisé en 2018 d'un montant de CHF 16.1 Mio environ. Aucun changement notable dans la structure du capital n'est intervenu en 2018. Les fonds propres présentent la meilleure qualité possible du fait de leur liquidité et procurent ainsi une certaine stabilité et solidité à la société.

Les écarts au niveau des fonds propres statutaires et leurs évaluations proches du marché (« best estimate ») en 2018 sont dus principalement à :

- la valeur de marché, différente de la valeur statutaire pour les investissements immobiliers en direct, et les obligations en direct pour la partie des actifs;
- la nature de certaines provisions techniques et non techniques (e.g. provisions de fluctuation, provisions de sécurité, provisions pour risques liés aux placements de capitaux).

Montants en millions de CHF	Valeur statutaire au 31.12.2018	Ecart de valorisation sur placements financiers	Ecart de valorisation sur engagements	Valeur "best estimate" au 01.01.2019
Fond propres	69.4	50.6	349.9	469.8

Solvabilité

Changement de méthode FINMA sur le SST

Les informations de solvabilité (capital porteur de risque et capital cible) correspondent à celles que la société a déclarées à la FINMA. Ces dernières sont encore soumises à un audit prudentiel.

Le modèle de solvabilité retenu correspond au modèle standard SST établi chaque année par la FINMA, sous réserve des adaptations opérées par Assura SA (présentées ci-après).

Modification de la méthodologie SST par la FINMA

Pour l'évaluation de la solvabilité au 01.01.2019, la FINMA a introduit pour les assureurs-santé une nouvelle méthodologie SST et de nouveaux outils SST qui modifient fondamentalement la mesure des risques SST.

Les changements de méthodologie FINMA sur le SST des assureurs-santé incluent notamment :

- L'ajout d'un buffer dans les provisions SST, qui est utilisé pour couvrir les risques ;
- Une nouvelle méthode de calcul pour chaque type de risque (financiers & assurance) ;
- L'ajout du risque de taux d'intérêts sur les passifs d'assurance ;
- La prise en compte de la capacité des provisions SST d'absorber partiellement certains risques ;
- La suppression de la prise en compte du résultat d'assurance attendu dans la capacité d'absorber les risques ;
- La définition d'un nouvel élément, la « Market Value Margin », qui fait partie des fonds propres disponibles mais qui ne peut pas être prise en compte dans le calcul du ratio de solvabilité.

Ces changements de méthodologie produisent de fortes variations sur le niveau des risques d'Assura SA tels que mesurés par le référentiel SST.

Adaptations de la méthodologie spécifiques à Assura SA

La nouvelle méthodologie de la FINMA a été partiellement adaptée pour tenir compte de certaines spécificités des produits d'Assura SA (ces adaptations étant soumises à la FINMA), afin que les calculs SST reproduisent le mieux possible la réalité des risques d'Assura SA et de sa solvabilité. En particulier, la méthode d'évaluation des engagements viagers est mise en œuvre à l'aide d'une méthode spécifique à Assura SA et adaptée aux particularités de ses produits à âge tarifaire d'entrée.

Principaux résultats

Les principaux résultats SST au 01.01.2019 aboutissent aux niveaux de solvabilité présentés ci-dessous, qui sont supérieurs aux exigences réglementaires.

Montants en millions de CHF	SST 2019		SST 2018		Variation SST 2019 / SST 2018	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Niveau des risques						
Risques d'assurance	(1)	47.8	34.5	13.3	38.6%	
Risques de marché	(2)	267.6	78.1	189.5	242.8%	
Diversification entre les risques	(3)	-37.2	-27.2	-10.0	36.8%	
Impact des scénarios	(4)	1.8	70.0	-68.1	-97.4%	
Risques de crédit	(5)	27.1	21.2	5.9	27.8%	
Total niveau des risques (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	(6)	307.1	176.5	130.6	74.0%	
Résultat courant pouvant couvrir les risques						
Résultat d'assurance attendu	(7)	0.0	55.9	-55.9	-100.0%	
Résultat financier attendu	(8)	11.1	13.4	-2.3	-16.8%	
Total résultat courant pouvant couvrir les risques (7)+(8)	(9)	11.1	69.3	-58.1	-83.9%	
Capital risque à un an						
Total capital risque à un an (6)-(9)	(10)	295.9	107.2	188.7	176.0%	
Fonds propres disponibles						
Actifs évalués proche du marché	(11)	1'219.1	1'159.5	59.6	5.1%	
Passifs évalués proche du marché	(12)	749.3	781.7	-32.5	-4.2%	
Déductions des fonds propres disponibles	(13)	0.0	2.9	-2.9	-100.0%	
Total fonds propres disponibles (11)-(12)-(13)	(14)	469.8	374.8	95.0	25.4%	
Market Value Margin	(15)	75.5	0.0	75.5	0.0%	
Solvabilité : couverture des fonds propres minimaux nécessaires						
Quotient SST [(14)-(15)]/(10)		133.2%	349.6%	-216.3%	-61.9%	

La variation du ratio de solvabilité en 2018 provient principalement des effets suivants :

- Les changements méthodologiques de la FINMA ;
- La hausse de la sinistralité sur les produits hospitaliers ;
- Les mouvements des marchés financiers, notamment les mouvements des taux d'intérêts au 1^{er} trimestre et les mouvements des marchés actions au 4^e trimestre ;
- La diminution progressive de la proportion de liquidités dans les actifs.

Risques de marché

La répartition du risque de marché dans le SST 01.01.2019 est la suivante :

Montants en millions de CHF	Expected Shortfall (ES)
Tous facteurs de risques	-267.6
Taux d'intérêts	-254.8
Taux d'intérêt CHF	-269.1
Taux d'intérêt EUR	-9.5
Taux d'intérêt USD	-10.2
Taux d'intérêt GBP	-0.3
Spreads	-32.8
Devises étrangères	-17.9
Actions	-12.9
Immobilier	-37.9

La variation des risques de marché vient principalement des effets suivants :

- Les changements méthodologiques de la FINMA, et notamment l'introduction du risque de taux d'intérêts sur les passifs d'assurance ;
- Les mouvements des marchés financiers, notamment les mouvements des taux d'intérêts durant l'année et les mouvements des marchés actions au 4^e trimestre ;
- La diminution progressive de la proportion de liquidités dans les actifs.

Risques d'assurance

Dans la nouvelle méthodologie SST de la FINMA, les provisions SST (au passif du bilan SST) contiennent des marges de prudence qui absorbent une partie des risques d'assurance qui pourraient survenir (tels que ces risques sont mesurés par la méthodologie SST FINMA).

Montants en millions de CHF	Expected Shortfall (ES)
Toutes branches	-47.8
Maladie individuelle	-47.8
Autres branches	0.0

Annexes

Modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise »	Affaires directes en Suisse					
	Total		Accident		Maladie	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Montants en millions de CHF						
1 Primes brutes	337.6	347.2	37.7	40.0	299.8	307.2
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	337.6	347.2	37.7	40.0	299.8	307.2
4 Variations des reports de primes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
5 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4)	337.6	347.2	37.7	40.0	299.8	307.2
6 Autres produits de l'activité d'assurance	0.3	0.7	0.1	0.1	0.3	0.6
7 Total des produits de l'activité technique d'assurance (5 + 6)	337.9	347.9	37.8	40.1	300.1	307.8
8 Charges des sinistres : montants payés bruts	-212.2	-226.9	-7.2	-7.7	-205.0	-219.2
9 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
10 Variations des provisions techniques	-87.7	-37.1	0.3	5.1	-88.0	-42.2
11 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (8 + 9 + 10)	-299.9	-264.0	-6.9	-2.6	-293.0	-261.4
12 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-58.3	-57.8	-6.5	-6.7	-51.8	-51.1
13 Autres charges techniques pour propre compte	-0.3	0.0	-0.0	0.0	-0.3	0.0
14 Total charges de l'activité technique (assurance dom- mages uniquement) (11 + 12 + 13)	-358.5	-321.8	-13.4	-9.3	-345.1	-312.5
15 Produits des placements	52.9	40.2				
16 Charges financières et frais de gestion des placements	-20.4	-46.0				
17 Résultat des placements (15 + 16)	32.5	-5.8				
18 Autres produits financiers	0.4	0.2				
19 Autres charges financières	-0.8	-1.1				
20 Résultat opérationnel (7 + 14 + 17 + 18 + 19)	11.5	19.4				
21 Autres produits	0.0	0.0				
22 Autres charges	0.0	0.0				
23 Produits / charges extraordinaires	1.1	0.9				
24 Bénéfice / perte avant impôt (20 + 21 + 22 + 23)	12.6	20.3				
25 Impôts directs	-0.1	-4.2				
26 Bénéfice / perte (24 + 25)	12.5	16.1				

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Montants en millions de CHF	Clôture au 31.12.2017	Clôture au 31.12.2018
Immeubles	145.2	144.5
Participations		
Titres à revenu fixe	204.7	535.0
Prêts		
Hypothèques		
Actions	50.5	25.0
Autres placements		
Placements collectifs de capitaux	465.0	326.2
Placements alternatifs de capitaux		
Autres placements de capitaux		
Total de la valeur des placements proche du marché	865.4	1'030.7
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds		
Créances issues d'instruments financiers dérivés	0.3	1.3
Liquidités	283.2	172.5
Créances issues des activités d'assurance	9.4	7.0
Autres créances	0.0	4.6
Autres actifs	1.2	3.0
Total de la valeur des autres actifs proche du marché	293.8	187.1
Total de la valeur des actifs proche du marché	1'159.5	1'219.1

Valeur proche du marché des provisions techniques

La réglementation en vigueur considère que la valeur proche du marché des provisions techniques correspond à la valeur des provisions techniques dans le référentiel SST fixé par le régulateur. Cette valeur SST des provisions techniques est présentée ci-dessous :

Montants en millions de CHF	Clôture au 31.12.2017	Clôture au 31.12.2018
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
Assurance directe : assurance-maladie	724.5	512.2
Réassurance active : assurance-maladie		
Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance		
Assurance directe : assurance-maladie		
Réassurance active : assurance-maladie		
Provisions non techniques	0.0	0.0
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers		
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	0.0	0.0
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée		
Engagements issus des activités d'assurance	48.2	224.5
Autres passifs	9.0	12.6
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	781.7	749.3
Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	377.7	469.8

La baisse des provisions SST vient principalement d'un changement de méthodologie SST par la FINMA, et principalement de la considération que le buffer présent dans la provision de vieillissement SST rend redondantes d'autres provisions statutaires d'Assura SA comme la provision orthodontie ou la provision Décès. De plus, le positionnement de ce buffer au sein du bilan SST au 01.01.2019 a été modifié par la FINMA (par rapport à la méthodologie précédente, qui prévoyait un classement dans une ligne différente).

La valeur SST des provisions techniques au 01.01.2019 (749 MCHF) diffère de la valeur statutaire principalement pour les raisons suivantes :

- Les provisions statutaires qui ne correspondent pas à un engagement sont considérées comme nulles dans le bilan SST. Il s'agit de la provision de fluctuation des risques et de la provision de sécurité.
- Les provisions statutaires qui correspondent à des engagements faisant partie de la projection SST des cash-flows des contrats d'assurance sont considérées redondantes avec la provision de vieillissement SST. Il s'agit de la provision orthodontie et de la provision décès.

La provision pour sinistres en cours conserve le même montant dans le bilan SST que dans le bilan statutaire.

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Montants en millions de CHF (sauf contre indication)

		Clôture au 31.12.2017	Adaptations 31.12.2017	Clôture au 31.12.2018	
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	377.7		469.8	
	Déductions	-2.9		0.0	
	Fonds propres de base	374.8		469.8	
	Capital complémentaire	0.0		0.0	
	CPR	374.8		469.8	
	Market Value Margin (MVM)	0.0		75.5	
			Clôture au 31.12.2017	Adaptations 31.12.2017	Clôture au 31.12.2018
			Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
	Calcul du capital cible	Risque technique	34.5		47.8
		Risque de marché	78.1		267.6
Effets de diversification		-27.2		-37.2	
Risque de crédit		21.2		27.1	
Résultat attendu et autres effets sur le capital cible		0.7		-9.3	
Capital risque à un an		107.2		295.9	
		Clôture au 31.12.2017	Adaptations 31.12.2017	Clôture au 31.12.2018	
Quotient SST [CPR-MVM]/Capital cible	349.6%		133.2%		

A l'Assemblée générale de

Lausanne, le 3 avril 2019

Assura SA, Pully

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Assura SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Rolf Bächler
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Comptes 2018 Bilan

Actif			
Montants en CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Placements de capitaux			
Biens immobiliers		94'824'310	96'885'470
Titres à revenu fixe		534'030'687	202'738'808
Actions		25'030'618	50'506'585
Autres placements	1	326'214'239	465'035'740
Total placements de capitaux		980'099'854	815'166'603
Créances sur instruments financiers dérivés		1'337'790	284'411
Liquidités		172'505'415	283'186'074
Immobilisations corporelles		-	247'385
Créances nées d'opérations d'assurance			
Créances sur les preneurs d'assurance		5'092'141	5'094'838
Créances sur les agents et les intermédiaires		184'472	139'657
Créances sur les entreprises d'assurance		1'606'958	1'212'576
Total créances nées d'opérations d'assurance		6'883'571	6'447'071
Autres créances			
Créances envers des tiers		2'938'296	2'926'283
Créances envers des sociétés du Groupe		2'021'719	-
Créances envers des actionnaires		-	2'871
Total autres créances		4'960'015	2'929'154
Comptes de régularisation	2	2'711'857	994'914
TOTAL DE L'ACTIF		1'168'498'502	1'109'255'612

Comptes 2018 Bilan

Passif			
Montants en CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Provisions et dettes externes			
Provisions techniques pour propre compte	3	1'001'064'836	963'942'808
Provisions non techniques		-	52'139
Provision pour risques liés aux placements de capitaux		34'761'125	34'761'125
Dettes sur instruments financiers dérivés		932	31'077
Dettes nées d'opérations d'assurance			
Dettes envers les preneurs d'assurance		49'626'912	45'391'834
Dettes envers les agents et les intermédiaires		1'134'816	2'788'176
Dettes envers les entreprises d'assurances		-	36'403
Total dettes nées d'opérations d'assurance		50'761'728	48'216'413
Autres passifs			
Dettes envers des tiers		255'703	271'100
Dettes envers des sociétés du Groupe		2'140'897	3'157'523
Dettes envers des actionnaires		4'526	-
Total autres passifs		2'401'126	3'428'623
Comptes de régularisation	4	10'156'721	5'555'353
Total provisions et dettes externes		1'099'146'468	1'055'987'538
Fonds propres			
Capital-actions		8'000'000	8'000'000
Réserves légales		2'000'000	2'000'000
Réserves légales issues du bénéfice			
- Réserve générale		4'135'666	4'135'666
Total réserves légales issues du bénéfice		4'135'666	4'135'666
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées (-)			
- Réserve libre		24'374'175	24'374'175
- Bénéfice reporté / (-) perte reportée		14'758'233	2'306'438
- Bénéfice / (-) perte		16'083'960	12'451'795
Total réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées (-)		55'216'368	39'132'408
Propres parts du capital	5	p.m.	p.m.
Total fonds propres	6	69'352'034	53'268'074
TOTAL DU PASSIF		1'168'498'502	1'109'255'612

Comptes 2018 Compte de résultat

Montants en CHF	Annexe	2018	2017
Primes brutes		347'192'541	337'573'218
Primes brutes cédées aux réassureurs		-	-
Primes pour propre compte		347'192'541	337'573'218
Variation des reports de primes		637	-313
Primes acquises pour propre compte		347'193'178	337'572'905
Autres produits de l'activité d'assurance		666'803	344'024
Total des produits de l'activité technique d'assurance		347'859'981	337'916'929
Charges de sinistres : montants payés bruts		-226'891'760	-212'212'190
Variation des provisions techniques pour propre compte	7	-37'122'665	-87'704'252
Charges des sinistres pour propre compte		-264'014'425	-299'916'442
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	8	-57'764'380	-58'254'195
Autres charges techniques pour propre compte		-	-335'280
Total charges de l'activité technique		-321'778'805	-358'505'917
Produits des placements	9	40'246'403	52'907'027
Charges financières et frais de gestion des placements	10	-46'034'465	-35'959'407
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-	15'524'688
Résultat des placements		-5'788'062	32'472'308
Autres produits financiers		155'572	359'864
Autres charges financières		-1'017'157	-779'119
Résultat opérationnel		19'431'529	11'464'065
Autres produits		11'937	20'321
Autres charges		-40'321	-28'588
Produits extraordinaires	11	857'351	2'313'073
Charges extraordinaires	12	-	-1'212'676
Bénéfice / (-) perte avant impôts		20'260'496	12'556'195
Impôts directs	13	-4'176'536	-104'400
Bénéfice / (-) perte		16'083'960	12'451'795

Comptes 2018 Tableau de flux de trésorerie

Montants en CHF	2018	2017
Bénéfice / (-) perte	16'083'960	12'451'795
Amortissements et revalorisations sur :		
- Placements de capitaux (y c. dérivés)	17'940'795	-7'182'409
- Immobilisations incorporelles	-	196'222
- Immobilisations corporelles	23'782	120'923
- Créances	4'317'952	3'779'485
Augmentation / diminution des :		
- Provisions techniques pour propre compte	37'122'028	87'704'565
- Provisions non techniques	-52'139	-2'072'768
- Provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-15'524'688
Bénéfice et perte provenant de réalisations :		
- Immobilisations corporelles	-	-4'537
Augmentation / diminution des :		
- Créances nées d'opérations d'assurance	-4'754'452	126'821'325
- Autres créances	-2'030'861	-981'622
- Comptes de régularisation (actif)	-1'716'943	-184'369
- Dettes nées d'opérations d'assurance	2'545'315	-134'038'088
- Autres passifs	-1'027'497	-41'807'343
- Comptes de régularisation (passif)	4'601'368	921'892
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	73'053'308	30'200'383
- Investissements nets dans des placements de capitaux (y c. dérivés)	-183'957'570	25'531'764
- Investissements dans des immobilisations corporelles	-	-191'448
- Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	223'603	4'537
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	-183'733'967	25'344'853
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-110'680'659	55'545'236
Etat des liquidités au 01.01	283'186'074	227'640'838
Etat des liquidités au 31.12	172'505'415	283'186'074
Variation nette des liquidités	-110'680'659	55'545'236

Comptes 2018 Annexe aux comptes annuels

Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013) ainsi que selon l'Ordonnance sur la surveillance des assurances (art. 5-6a OS-FINMA, structure minimale des comptes annuels).

Les principes essentiels d'évaluation des postes du bilan sont les suivants :

Placements

L'évaluation des immeubles est effectuée selon la valeur d'acquisition, l'amortissement est linéaire au taux de 1.5% l'an. Des expertises sont effectuées dans un intervalle de trois à six ans par un expert indépendant selon la méthode DCF «Discounted Cash Flow». Le cas échéant, des dépréciations sont effectuées en cas d'expertises en dessous de la valeur comptable.

Les actions, les fonds de placement et les participations sont inscrits à la valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition déduction faite d'éventuels amortissements dictés par les circonstances. Les obligations sont évaluées selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost).

Les instruments financiers dérivés sont utilisés uniquement pour couvrir la fortune. Les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de résultat.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée:

	Durée d'utilisation	Méthode
Equipement d'exploitation	5 années	20 % linéaire
Mobilier	8 années	12.5 % linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25 % linéaire

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur.

Provisions techniques

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et pour fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions techniques. La détermination des provisions techniques s'effectue sur la base du plan d'exploitation soumis à la FINMA.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus par les dispositions prudentielles.

Les provisions de sécurité et pour fluctuations sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux est calculée selon un taux de fluctuation empirique par catégorie d'actifs (volatilité 10 ans).

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les assurés ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

Cessions d'actifs et de passifs avec Figeas SA

Suite à la restructuration du système de facturation interne du Groupe Assura et à la décision de regrouper tous les employés dans la société de services Figeas SA, un contrat de cession a été signé en date du 12.12.2017. Dans ce cadre, tous les employés ainsi que les actifs et passifs liés à ceux-ci ont été transférés au 01.01.2018 dans la société Figeas SA. Un avenant a été signé en date du 30.08.2018 une fois les comptes 2017 audités.

Récapitulatif des actifs et passifs transférés à la valeur comptable au 01.01.2018 :

Actif			
Montants en CHF	Soldes au 31.12.2017	Actifs transférés	Soldes au 01.01.2018
Immobilisations corporelles	247'385	-223'603	23'782
TOTAL DES ACTIFS TRANSFÉRÉS		-223'603	
Les actifs transférés concernent de l'équipement d'exploitation et du mobilier liés aux employés.			

Passif			
Montants en CHF	Soldes au 31.12.2017	Passifs transférés	Soldes au 01.01.2018
Provisions non techniques (primes de fidélité)	52'139	-52'139	-
Dettes envers des tiers	271'100	-6'001	265'099
Passifs de régularisation	5'555'353	-221'387	5'333'966
TOTAL DES PASSIFS TRANSFÉRÉS		-279'527	

Les passifs transférés concernent les primes de fidélité provisionnées et dues, les heures supplémentaires et vacances non prises, les bonus et gratifications à payer.

La différence entre les actifs et les passifs transférés (CHF 55'924) a été compensée par le biais du compte courant envers Figeas SA.

1 - Autres placements

Montants en CHF	31.12.2018	31.12.2017
Fonds de placement immobilier	81'415'995	88'043'493
Fonds de placement actions	67'447'512	28'432'123
Fonds de placement obligations	81'096'497	222'578'307
Fonds monétaires	96'254'235	125'981'817
Total	326'214'239	465'035'740

2 - Comptes de régularisation (actif)

Montants en CHF	31.12.2018	31.12.2017
Intérêts courus sur les placements de capitaux	2'711'857	743'809
Autres actifs de régularisation	-	251'105
Total	2'711'857	994'914

3 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF	31.12.2018	31.12.2017
Reports de primes	-	637
Provisions pour sinistres en cours	77'154'096	78'336'009
Autres provisions techniques :		
Provisions de sécurité et pour fluctuations	262'546'539	232'580'763
Provisions de vieillissement	601'101'985	592'239'888
Autres provisions techniques	58'504'565	57'044'821
Total autres provisions techniques	922'153'089	881'865'472
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1'757'651	3'740'690
Total	1'001'064'836	963'942'808

Assura SA n'a pas de réassurance.

4 - Comptes de régularisation (passif)

Montants en CHF	31.12.2018	31.12.2017
Commissions à payer	5'350'000	4'490'000
Impôts année en cours	3'368'407	57'950
Autres passifs de régularisation	1'438'314	1'007'403
Total	10'156'721	5'555'353

5 - Propres parts du capital

	Nombre	Valeur au 31.12.2018	Nombre	Valeur au 31.12.2017
1er janvier	4'556	-	4'556	-
Achat	-	-	-	-
Vente	-	-	-	-
31 décembre	4'556	-	4'556	-

6 - Tableau de variation des fonds propres

Montants en CHF	Capital- actions	Réserves légales	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées (-)	Propres parts du capital	Total
Fonds propres 01.01.2017	8'000'000	2'000'000	4'135'666	26'680'613	p.m.	40'816'279
Bénéfice / (-) perte	-	-	-	12'451'795	-	12'451'795
Fonds propres 31.12.2017	8'000'000	2'000'000	4'135'666	39'132'408	p.m.	53'268'074
Bénéfice / (-) perte	-	-	-	16'083'960	-	16'083'960
Fonds propres 31.12.2018	8'000'000	2'000'000	4'135'666	55'216'368	p.m.	69'352'034

Les réserves légales (CHF 2'000'000) correspondent au fonds d'organisation.

7 - Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF		2018	2017
Provisions pour sinistres en cours	(-) Attribution / Dissolution	1'181'913	2'465'464
Autres provisions techniques :			
Provisions de sécurité et pour fluctuations	(-) Attribution / Dissolution	-29'965'776	-93'452'524
Provisions de vieillissement	(-) Attribution / Dissolution	-8'862'097	1'197'333
Autres provisions techniques	(-) Attribution / Dissolution	-1'459'744	1'777'722
Total autres provisions techniques		-40'287'617	-90'477'469
Provisions pour parts d'excédents contractuels	(-) Attribution / Dissolution	1'983'039	307'753
Total		-37'122'665	-87'704'252

8 - Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

Montants en CHF	2018	2017
Charges de personnel ¹	2'528	-1'955'932
Locaux administratifs et installations d'exploitation ¹	170	-68'969
Charges informatiques ¹	-1'999	-260'968
Autres charges administratives	-1'856'488	-2'606'096
Marketing, publicité et commissions	-29'897'328	-29'392'184
Indemnités pour frais administratifs	-25'987'481	-23'652'901
Amortissements ²	-23'782	-317'145
Total	-57'764'380	-58'254'195

¹ Les variations sont dues au transfert des employés dans Figeas SA au 01.01.2018.

² En 2017, dépréciation d'un logiciel informatique (projet en cours) pour un montant de CHF 196'222.

9 - Produits des placements

Montants en CHF	Produits des placements 2018	Plus-values réalisées 2018	Plus-values non réalisées 2018	Total 2018
Biens immobiliers	7'605'955	292'858	-	7'898'813
Titres à revenu fixe	2'050'535	1'052'801	-	3'103'336
Actions	1'667'093	149'068	2'868'114	4'684'275
Autres placements	5'047'711	7'144'814	12'367'454	24'559'979
Total	16'371'294	8'639'541	15'235'568	40'246'403

Montants en CHF	Produits des placements 2017	Plus-values réalisées 2017	Plus-values non réalisées 2017	Total 2017
Biens immobiliers	8'092'451	143'703	-	8'236'154
Titres à revenu fixe	1'566'634	976'824	-	2'543'458
Actions	1'629'083	1'504'709	4'995'521	8'129'313
Autres placements	7'949'399	17'305'867	8'742'836	33'998'102
Total	19'237'567	19'931'103	13'738'357	52'907'027

10 - Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en CHF	Charges de gestion 2018	Moins-values réalisées 2018	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2018	Total 2018
Biens immobiliers	-1'414'889	-	-1'848'876	-3'263'765
Titres à revenu fixe	-871'199	-2'819'198	-	-3'690'397
Actions	-40'834	-259'761	-6'165'606	-6'466'201
Autres placements	-532'175	-6'920'046	-25'161'881	-32'614'102
Total	-2'859'097	-9'999'005	-33'176'363	-46'034'465

Montants en CHF	Charges de gestion 2017	Moins-values réalisées 2017	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2017	Total 2017
Biens immobiliers	-1'519'639	-43'756	-1'841'785	-3'405'180
Titres à revenu fixe	-265'802	-297'506	-	-563'308
Actions	-66'217	-17'208	-78'004	-161'429
Autres placements	-609'687	-26'583'644	-4'636'159	-31'829'490
Total	-2'461'345	-26'942'114	-6'555'948	-35'959'407

11 - Produits extraordinaires

Montants en CHF	2018	2017
Bénéfice de liquidation Supra Assurances SA	-	313'073
Dissolution provision amélioration prévoyance du personnel	-	2'000'000
Solde en faveur des assurés (intra-muros) non redistribuable ¹	857'351	-
Total	857'351	2'313'073

¹ Ce montant a été attribué aux provisions techniques (provisions de vieillissement) des produits d'assurances complémentaires d'hospitalisation semi-privées et privées.

12 - Charges extraordinaires

Montants en CHF	2018	2017
Indemnité de dénouement du contrat de réassurance	-	-1'000'000
Corrections impôts suite aux taxations définitives années précédentes	-	-212'676
Total	-	-1'212'676

13 - Impôts directs

Les pertes fiscales reportées des années précédentes ont été prises en compte dans la charge de l'impôt 2017.

Autres informations

Dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires

Dissolution nette de réserves latentes en 2017 de CHF 17'753'389.

Dissolution nette de réserves latentes en 2018 de CHF 7'957.

Nombre d'employés à plein temps en moyenne annuelle

Assura SA n'a plus d'employés dès le 01.01.2018.

Dettes envers les institutions de prévoyance

Montants en CHF	31.12.2018	31.12.2017
Dettes envers la Fondation de prévoyance du Groupe Assura (solde des cotisations courantes agents)	10'243	-

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Montants en CHF	31.12.2018	31.12.2017
Fortune liée	1'094'467'404	1'058'004'998

Engagements conditionnels

Déclaration de consentement à l'imposition de groupe TVA Figeas SA et de reconnaissance de la responsabilité solidaire.

Honoraires de l'organe de révision

Montants en CHF	2018	2017
Prestations d'audit	142'636	136'188
Autres prestations de services	-	-
Total	142'636	136'188

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 3 avril 2019 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur qui nécessite la modification de la valeur des actifs et passifs ou une indication complémentaire dans l'annexe.

Comptes 2018 Proposition de répartition du résultat

Mouvement du bénéfice au bilan

Montants en CHF	2018	2017
Bénéfice reporté / (-) perte reportée	14'758'233	2'306'438
Bénéfice / (-) perte	16'083'960	12'451'795
Bénéfice / (-) perte au bilan à disposition de l'Assemblée générale	30'842'193	14'758'233

Proposition du Conseil d'administration concernant l'affectation du bénéfice

Montants en CHF	2018	2017
	Proposition du Conseil d'administration	Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice / (-) perte au bilan à disposition de l'Assemblée générale	30'842'193	14'758'233
Affectation aux réserves légales issues du bénéfice	-	-
Report à nouveau	30'842'193	14'758'233

Impressum

Edition

Assura SA
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
www.assura.ch

Tirage

30 exemplaires

Juillet 2019

